



CLONAGE EN PARTENARIAT

Vous êtes propriétaire d'un champion exceptionnel:

En le clonant en partenariat, cela ne vous coûtera rien.



Cryozootech sélectionne des chevaux d'exception

Critères utilisés par Cryozootech :

- **Une jument** de haute valeur génétique ou lauréate au niveau olympique ou mondial.
- **Un hongre** gagnant au niveau olympique ou mondial et se positionnant en haut de tableau au WBFSH.
- **Un étalon** participant à des compétitions au niveau olympique ou mondial et se positionnant en haut de tableau au WBFSH ou des index génétiques.



Clonage sans frais

➤ **Stockage du patrimoine génétique et clonage**

Pour ces chevaux d'exception, Cryozootech propose de réaliser le clonage en partenariat avec le propriétaire. Ce qui permet de cloner et de conserver le patrimoine génétique sans aucun coût financier pour ce dernier.

➤ **Conditions générales**

Dans le cas d'un clonage en partenariat, Cryozootech décide quand et où sera réalisé le clonage en fonction de l'évolution de la demande et de la technique.



Droit de propriété partagé

➤ **Clonage en partenariat équivaut à une propriété partagée**

Dans le contrat de clonage en partenariat, Cryozootech devient propriétaire des cellules de clonage à 80%. Les poulains nés de ces cellules seront la propriété de Cryozootech à 80% et du propriétaire à 20%.

➤ **Droit de propriété partagé donne droit à une répartition des bénéfices**

Lorsque tous les frais de clonage sont remboursés, le propriétaire recevra 20% des bénéfices produits par le clone.



Exclusivité et confidentialité

➤ **Cryozootech possède un droit d'exclusivité**

Dans le contrat de clonage en partenariat, Cryozootech reçoit le droit de cloner le cheval ainsi que d'utiliser son nom et son image.

➤ **Cryozootech croit en la confidentialité**

Sans l'accord préalable du propriétaire, toutes informations concernant ce partenariat sont confidentielles.